

AVIS DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDE EN VERTU DE LA RÈGLEMENT
118 DU RÈGLES D'INSOLVABILITÉ 2014
ENTERPRISE INSURANCE COMPANY PLC – EN LIQUIDATION
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : 89698
ADRESSE ENREGISTRÉE : 6A QUEENSWAY, GIBRALTAR
À LA COUR SUPRÊME DE GIBRALTAR

Conformément à la règle 118 des règles d'insolvabilité de 2014, avis est donné par la présente qu'un deuxième dividende intérimaire aux créanciers d'assurance de 5 pence par livre a été déclaré.

Conformément à l'article 152 de la loi sur les services financiers (sociétés d'assurance) (directive Solvabilité II), les réclamations d'assurance ont préséance sur les autres réclamations comme spécifié dans alinéas (2) et (3) de l'article 152. En ce qui concerne les actifs représentatifs des provisions techniques, les réclamations d'assurance priment absolument sur toute autre réclamations sur l'entreprise d'assurance en vertu de l'article 152, paragraphe 2 et, pour l'ensemble du patrimoine de l'entreprise d'assurance en vertu de l'article 152, paragraphe 3, les réclamations d'assurance priment sur toute autre réclamations autre que :

- 1.1 réclamations des salariés découlant des contrats de travail et des relations de travail ;
- 1.2 Réclamations des organismes publics sur les impôts ;
- 1.3 Réclamations des systèmes de sécurité sociale, et
- 1.4 Créances sur des biens soumis à des droits réels.

Compte tenu de la priorité accordée par la législation de Gibraltar sur les assurances aux réclamations d'assurance et de l'insuffisance des actifs pour y répondre, il n'y a, à mon avis, aucune perspective réaliste que les créanciers autres que les créanciers d'assurance et les autres créanciers mentionnés à l'article 152(3) aient un quelconque intérêt économique dans le cadre de la liquidation de la Société.

Le compte des encaissements et paiements du Liquidateur depuis le début de la liquidation le 26 octobre 2016 jusqu'au 18 mars 2025 est joint.

La règle 117(1) des règles d'insolvabilité de 2014 exige que, lors de la détermination des fonds disponibles pour distribution aux créanciers sous forme de dividendes, le liquidateur prenne des dispositions :

- (i) Pour toute réclamation que les créanciers n'ont pas eu suffisamment de temps pour présenter ;
- (ii) Pour toute réclamation qui n'a pas encore été déterminée ; et
- (iii) Pour toute réclamation contestée

Il est donc provisionné toutes les réclamations d'assurance notifiées qui n'ont pas encore été jugées et admises comme créanciers d'assurance au 17 mars 2025, date fixée pour que les créanciers présentent leurs créances en vue de bénéficier du deuxième distribution d'acompte sur dividende. Une provision a été constituée pour la valeur réservée attachée aux réclamations d'assurance notifiées, qui correspond au montant estimé des réclamations qui seront admises en tant que créancier d'assurance après le processus de règlement. Une provision supplémentaire de 10 millions de livres sterling a été incluse en tant que réserve « Incurred But Not Enough Reported » [« Encourus mais pas assez signalés »] (IBNER) pour faire face à toute détérioration et augmentation imprévues des sinistres. Si cette provision IBNER n'est pas requise, elle sera libérée pour le calcul des distributions ultérieures d'acomptes sur dividende.

Le total des sinistres encourus (y compris IBNER) devrait s'élever à environ 329 millions de livres sterling. Les actifs réalisés et les recouvrements projetés en réassurance indiquent des distributions potentielles de dividendes aux créanciers d'assurance s'élevant à environ 30 %. Compte tenu des incertitudes inhérentes à la valeur finale des créanciers de l'assurance, le deuxième acompte sur dividende est fixé à 5 % du montant total encouru.

Le Liquidateur n'est pas en mesure d'estimer le calendrier ou le montant probable des dividendes futurs, mais a l'intention de verser une nouvelle distribution d'acompte sur dividende à un moment où il le jugera approprié et prudent de le faire.

Pour plus d'informations, coordonnées et formulaires de preuve de dette, veuillez visiter le site de liquidation www.eigplc.com

Détails des liquidateurs :

FDJ White (numéro IP FSC0895FSA) de Grant Thornton Ltd, 6A Queensway, Gibraltar

Date de nomination en liquidation 26 octobre 2016

Frederick David John White

Date: 18 mars 2025

Liquidateur

ENTERPRISE INSURANCE COMPANY PLC (IN LIQUIDATION)
(in Liquidation by the Court)

Liquidator's Receipts and Payments Account for the Period
26 October 2016 to 18 March 2025

	£	£
Receipts		
Bank balances taken over from provisional liquidation		16,327,425
Reinsurance recoveries		74,172,676
Premium debtor from brokers		9,535,782
Third party recoveries - claims		955,853
Proceeds - disposal investment properties		4,077,918
Monies recoverable by legal actions		12,507,435
Monies held on account - returned		2,492,452
Bank interest receivable		9,731,667
ATE premium receivable		273,507
Sundry income		253,667
		<hr/>
Total Income		130,328,382
		<hr/>
First Interim Dividend 2024		21,453,195.00
		<hr/>
Payments		
Claims management services	5,244,286	
Claims handling costs	5,532,938	
Claims settlement costs	791,000	
Claims - defence costs	<u>4,062,454</u>	
Claims handling costs		15,630,678
Sundry underwriting costs		12,097
Staff Salaries		1,135,601
IT services costs		561,856
Office costs - rates and service charge		105,138
Office costs - water & electricity		18,249
Office costs -pc/printer consumables		4,212
Office costs -telephone		19,839
Office costs - general		44,565
Investment property costs -rates, service charge		12,033
Investment property costs - improvements		7,809
Bank Charges		59,445
Provisional liquidator's fees		220,327
Provisional liquidators costs - legal fees		112,851
Provisional liquidators costs - actuarial fees		60,955
Provisional liquidators general costs		807
Liquidators fees		6,118,484
Liquidators costs - legal fees		8,248,445
Liquidators costs - professional fees		3,393,470
Liquidators costs - general costs		362,319
Foreign exchange movement		761,446
		<hr/>
Total expenses		36,890,626
		<hr/>
BALANCE IN HAND		71,984,561
		<hr/>
Represented by:		
NatWest		68,352,829
Coutts & Co		3,589,811
Cash held in claims floats		<u>41,921</u>
		71,984,561
		<hr/> <hr/>